

PUBLIÉ LE 17/07/2025

Utilisation des dispositifs médicaux à technologie laser : rappel des précautions à prendre pour éviter les incidents

BON USAGE - RECOMMANDATIONS

Dans le cadre de sa mission de surveillance des dispositifs médicaux, l'ANSM a analysé près d'une décennie de signalements de vigilance liés à l'utilisation de dispositifs médicaux de thérapie laser.

Ces appareils utilisent le laser pour diagnostiquer et traiter de façon ciblée certains problèmes urinaires, comme les calculs rénaux ou les tumeurs de la vessie. Ils sont efficaces mais peuvent présenter des risques en cas de mauvaise utilisation.

Nous avons analysé les signalements reçus sur les dispositifs laser utilisés en chirurgie générale, urologie, gynécologie, ORL, traitement de varices. Ces signalements incluent des mesures de sécurisation déclarées par des fabricants.

Aussi, professionnels de santé, pour limiter les risques associés à ces dispositifs, trois axes prioritaires sont à intégrer dans votre pratique :

- **Lisez systématiquement le manuel d'utilisation et la notice de votre équipement**, en prêtant une attention particulière aux parties relatives aux avertissements et aux précautions spécifiques ;
- **Respectez strictement les paramètres techniques recommandés pour chaque procédure** (notamment l'hyperplasie bénigne de la prostate, lithotripsie), afin de réduire le risque de surtraitement par laser (trop profond ou trop intense) ;
- **Participez aux formations proposées par les fabricants ou demandez de telles formations** , en conformité avec les recommandations du SSP2 sur les énergies laser en urologie. Ces formations sont essentielles pour vous permettre d'utiliser de manière optimale et sécurisée ces dispositifs.

Consultez notre synthèse sur les signalements de matériovigilance liés aux dispositifs médicaux à technologie laser et les mesures de prévention associées

Pour en savoir plus

Haute Autorité de Santé - Label - Énergies laser en urologie